

Importation de la viande—Loi

totalisent environ 6 milliards de dollars en 1976, cela vient donc au quatrième rang des industries canadiennes. Depuis 1969, le Canada n'est plus comme par le passé un exportateur net de bœuf à cause de l'augmentation des importations qui pose un problème de premier plan aux producteurs. Le problème s'est aggravé depuis que les produits importés, particulièrement ceux en provenance de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ont augmenté tant en quantité que par l'apport de la consommation nationale qu'ils représentent.

En l'absence d'une politique commerciale cohérente et d'une régulation des importations de bœuf, les producteurs canadiens ont donc été exposés aux risques d'un marché déprimé et ont vu se réduire leur part du marché intérieur. Si nous voulons assurer la stabilité de notre propre production de bœuf et celle des pays partenaires du Canada, il nous faut absolument une politique d'importation de bœuf cohérente et à long terme. Les producteurs canadiens et ceux qui les appuient soutiennent qu'il faut avoir recours à une loi sur le contrôle des importations du bœuf. Par contre, d'autres nous ont dit que les dispositions actuelles de la loi et des licences d'exportation et d'importation permettaient de résoudre la question des importations excédentaires. Par contre, l'industrie du bœuf souhaite ardemment, et je pense au bill C-46 qui est à l'étude aujourd'hui, l'industrie du bœuf souhaite que le gouvernement fédéral trouve une solution afin de neutraliser le facteur de déstabilisation qui touche l'industrie canadienne et celle des partenaires commerciaux du Canada ainsi qu'en fin de compte, et cela est très important, le prix à la consommation.

La production et le marché du bœuf au Canada s'inscrivent dans un contexte nord-américain. Nos cycles de production suivent de près ceux du marché des États-Unis, mais avec un écart de temps suffisant pour que l'industrie canadienne soit vulnérable aux effets des importations américaines lorsque nos prix sont plus élevés ou pendant les périodes d'offres excédentaires. Néanmoins, en dépit des effets importants de leur marché sur celui du Canada, les États-Unis constituent donc un gros marché d'exportation de bovins d'engraissement, de bœuf habillé et, de temps à autre, d'excédents de bovins d'abattage.

Le Canada a souvent occupé la place d'exportateur net de bœufs et de bovins d'abattage dans ses échanges commerciaux avec les États-Unis. Avant 1969, il se trouvait dans une position semblable avec tous les autres pays. Depuis 1967, la production de bœuf en Australie et en Nouvelle-Zélande a augmenté suffisamment pour pouvoir répondre à la demande croissante du marché international et est devenue plus que synchronisée avec la production en Amérique du Nord. Au moment où les producteurs canadiens commençaient à accroître leurs troupeaux à la suite de la constitution de réserves excédentaires de grains et de l'expansion du marché du bœuf, le marché d'importation a également pu répondre à la demande grandissante de bœuf de moindre qualité comme le bœuf haché. Une augmentation de la quantité de bœuf importé d'Australie et de la Nouvelle-Zélande de quelque six fois supérieure à la quantité moyenne importée au cours des années précédentes a permis de répondre à la demande dans les années 1969. Les importations de bœuf des pays océaniques se sont maintenues à ce niveau au cours des années 1970 alors même que le Canada connaissait une situation excédentaire occupant ainsi une plus grande part de la consommation de

bœuf canadien. Entre-temps, le Canada est devenu importateur net de bœuf.

Au cours de la période 1973-1980, les importations de bœuf au Canada ont atteint des niveaux critiques et ont amené à réclamer des mesures de contrôle officielles et cohérentes, particulièrement sous forme de lois ou de règlements. Le problème a commencé à se manifester au cours du dernier trimestre de 1973. A cette époque, une quantité inhabituelle de bovins d'abattage a été importée des États-Unis à la suite de l'adoption de mesures de contrôle des prix dans ce pays où les réserves de bovins destinés aux marchés se sont accumulées, ce qui a eu pour effet d'entraîner une détérioration des prix au Canada.

● (1510)

Les importations de bœuf d'Australie étaient particulièrement élevées en 1973 avec le résultat que les importations totales de bœuf ont été portées à 10.5 p. 100 de la consommation nationale. Les prix du bouvillon d'abattage ont fléchi au Canada, et ceux de la vache d'abattage ont commencé à baisser. C'est en 1979 que la production canadienne du bœuf a diminué pour se situer à 10.3 p. 100 en-dessous du niveau de l'année précédente, du fait que l'abattage de bovins fut diminué et que la réduction du stock des vaches de boucherie dans les entreprises agricoles commença à se stabiliser.

Les prix des bouvillons d'abattage ont monté en flèche jusqu'en juin pour atteindre environ \$80 du 100 livres. Pour le reste de l'année, les prix de bovins d'abattage ont baissé d'environ \$5.50 en-dessous des prix records sous la pression de la concurrence créée par une offre importante de la viande de porc et de volaille. Comme la production de bœuf dans les pays océaniques et aux États-Unis a diminué, les importations totales de bœuf ont baissé à 183,407 livres, soit 8.8 p. 100 de la consommation canadienne, à cette époque. Ce qui représente une baisse de près de 15 p. 100 par rapport à l'année précédente. Outre les importations, au cours de l'année 1979-1980 les taux d'intérêt ont constitué une autre source d'inquiétude grave pour les producteurs de bœuf. Les taux d'intérêt se sont maintenus aux environs de 15 p. 100 ou plus d'octobre 1979 à avril 1980. Malgré un répit de plusieurs mois, les taux d'intérêt ont de nouveau franchi le cap des 15 p. 100 au début de décembre 1980, et à la fin de l'année ils dépassaient malheureusement 17 p. 100. Ces taux d'intérêt ont eu pour effet de faire monter le coût de production du bœuf et parfois de décourager la production des porcs d'engraissement et en conséquence de retarder l'expansion des exploitations des éleveurs-naisseurs.

C'est au milieu de 1980 que les producteurs de bœuf canadiens ont commencé à reconstituer vraiment leurs troupeaux. Et le 1^{er} juillet 1980, le stock des vaches de boucherie était supérieur de 4.8 p. 100 à celui de l'année précédente. Néanmoins, le faible rendement du secteur des éleveurs-naisseurs et les sécheresses ont retardé l'expansion de ce marché. Le nombre de génisses gardées pour la production était donc de 2.8 p. 100 inférieur à celui du milieu de 1979. En Saskatchewan et en Alberta, les principales provinces productrices de bœuf, le nombre de génisses gardées pour la reproduction a été réduit de 2.7 p. 100 et de 11.3 p. 100 respectivement par rapport à l'année précédente. L'abattage de génisses et de veaux s'est accru surtout vers la fin de l'année et particulièrement dans l'Ouest canadien. L'augmentation du nombre de